

# Formulaire Licence FFN - Mineurs

-		
2024	202	5
		ď

Type : Nouvelle I	icence Renouvellement ai déjà un IUF (Identifiant Unique		rt - Nom du club :	
	INFORMATIONS PER	SONNELLES	DU LICENCIE	
Nom		Prénom :		
Nationalité ;	Sexe (H/F	-); H/F	Date de naissance	*
Adresse :				
Code postal :	Ville ;		Actor Actor Communication Comm	
E-mail personnel : (obligatoire)	international desirence (Control of Control	MANTHER THE	Tél (01) : Tél (02) :	
Je suis athlète handispo	ort 🔲			
des données vous concernant consi vous adresser au service « Licences Je souhaite recevoir les e-maillings Le titulaire d'une licence « compétiti sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitar	s de la loi « informatique et libertés » du 6 jai ervées par informatique. Si vous souhaltez e s » de la Fédération Française de Natatio d'information dela FFN, Ligue, Comité et les TYPE I on » ou « natation pour tous » susceptible d' et d'établissement d'activités physiques et sp dans l'encart « Encadrement » ci-dessous	exercer ce droit e n, 104 rue Martre s E-maillings d'off DE LICENCE 'exercer régulière	t obtenir la communication de c CS 70052 - 92583 CLICHY res promotionnelles de la FFN ement ou à titre occasionnel u	is informations vous concernant, veuillez CEDEX N et de ses partenaires OUI NON
NATATION POUR TOUS	COMPETITION		ENCADREM	ENT
Natation Natation artistique Plongeon Water-Polo Eau-Libre Nagez Forme Santé Nagez Forme Bien-être	Plongeon (1) Water-Polo Eau libre (1) Eau libre promotionnelle(2)	ode (ju soart. Les titre, les éléments L'un contrôle automai	constitutifs de mon identité seront in lise de mon honorabilité au sens de l le ce contrôle et je m'engage à ren Entraineur Officiel	e, d'exploitant d'établissement d'activités physiques urs au sens des articles L 212-1 et L 322-1 du gramis par la FFN aux services de l'Etat afin l'article L 212-9 du code du sport soit effectué. applir le formulaire spécifique d'honorabilité  Président  Secrétaire Général
J'apprends à nager / Aisa	MARCHEN ELL	Water-Polo Eau-Libre Nagez Forme Nagez Forme		Autre DirigeantBénévole
précisé à l'Annexe II-23 (art A231-3) Lorsqu'une réponse au QS Sport - N En application de l'article R.232-52 du code o Autorise tout prélèvement néce ou le majeur protègé (nom et p	Aineurs est un OUI, un certificat médical de r du sport, (cocher l'une ou l'autre des deux cases) essitant une technique invasive (prise de sar rénom) bsence d'autorisation parentale est constitut gard.	non contre-indica	tion à la pratique du sport de de phanères) lors d'un contrôl	moins de six mois est exigé. le antidopage sur l'enfant mineur
Le soussigné déclare avoir ;				
Reçu et pris connaissance des in     Pris connaissance du bulletin per l'assureur fédéral.  Garantie de base « individuelle a     OUI, je souhaite bénéficier de     NON, je renonce à bénéficier remboursé en cas de refus : 0  Garantie complémentaire	e la garantie « Individuelle Accident » et «As de la garantie » Individuelle Accident » et « 0,15 € TTC. Dans ce cas, envoyer une copie e option complémentaire. Dans ce cas, rem re de celui-ci.	garanties complér sistance Rapatrie Assistance Rapa e de ce formulaire	mentaires à l'assurance de ba ement» comprise dans la lice triement» et donc à toute cou auprès de la FFN)	ase « Individuelle Accident » auprès de nce FFN. verture en cas d'accident corporel (Coût
Fait à				LIBENIALE

t = exemplaire au club 2 == exemplaire au licencie

(Personne investie de l'autorité parentale)



## Notice individuelle dommages corporels à l'attention des licenciés de la Fédération française de natation - FFN

période 2024/2025

La Fédération française de natation attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFN et ses associations sportives affiliées sont pris en charge dans le cadre du contrat souscrit auprès de MAIF par la FFN (n° de sociétaire 4730780 H).

## Garantie Indemnisation des dommages corporels<sup>1</sup>

Votre licence sportive FFN intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base facultativez.

#### CHAMP D'APPLICATION

La pratique des activités sportives dans le cadre des activités mises en place par la FFN et les associations sportives affiliées à la Fédération française de natation.

#### TERRITORIALITÉ

Les garanties sont acquises dans le monde entier.

#### PRINCIPALES EXCLUSIONS

Sont exclus des garanties :

- les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel;
- les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti;
- · les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses;
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales ;
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

## Option I. A. Sport+1

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, l. A. Sport+, qui se substituera à la garantie de base de la licence et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.

Si l'option complémentaire I. A. Sport+ offre des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de base, elle ne permet pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurance qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

- 1 Le contenu des garanties figure au verso du présent document
- 2 Cette garantie est facultative et le licencié peut y renoncer (voir encadré au verso du présent document)

#### MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables Entreprise régie par le Code des assurances CS 90000 - 79038 Niort cedex 9 Fédération française de natation 104 rue Martre 92110 Clichy



Si vous souscrivez la garantie I. A. Sport+, vous devez adresser le bordereau détachable complété à la MAIF, accompagné de votre chèque de règlement (MAIF - Associations Collectivités Entreprises Centre de gestion multirisque - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort).

La cotisation complémentaire d'assurance d'un montant de 15,28 € pour la période 2024/2025, devra être réglée par chèque à l'ordre de MAIF en inscrivant au verso du chèque le numéro de sociétaire 4730780 H.

Contenu	Plafonds IDC de base	Plafonds option I. A. Sport+
<ul> <li>Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation</li> </ul>	700 € dans la limite de 3 semaines	1 500 € dans la limite d'un mois
Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux.	1 400 €	3 000 €
– dont frais de lunetterie	80 €	300€
<ul> <li>dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité</li> </ul>	16 €/jour dans la limite de 310 €	2 h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation
Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation	Non couvert	10 €/jour dans la limite de 365 jours
Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident.	16 €/jour dans la limite de 3 100 €	30 €/jour dans la limite de 6 000 €
<ul> <li>Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation : – jusqu'à 9 %</li> </ul>	6100 €xtaux	30 000 € x taux
- de 10 à 19 %	7 700 € x taux	60 000 € x taux
- de 20 à 34 %	13 000 € x taux	90 000 € x taux
- de 35 à 49 %	16 000 €x taux	120 000 €x taux
- de 50 à 100 % : - sans tierce personne :	23 000 € x taux	150 000 € x taux
- avec tierce personne	46 000 € x taux	300 000 € x taux
Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :  — capital de base	3 100 €	30 000 €
- augmenté de : - pour le conjoint survivant	3,900€	30 000 €
- par enfant à charge	3 100 €	15 000 €
Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime

## RENONCIATION À L'ASSURANCE INDEMNISATION DES DOMMAGES CORPORELS DE BASE

Le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base de la licence est de 0,15 € TTC. Conformément à la loi, cette garantie est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, le licencié ne bénéficiera d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont il pourrait être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFN et ses associations sportives affiliées.

## ~

1730780 H	Bordereau à adresser à MAIF - Associations Collectivités Entreprises - Centre
	de gestion multirisque - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort

Je soussigné(e) (nom, prénom)		1	1	1	1	1	11		1	1	1								1	- 1		1	1	Ĭ.	1	1	1	
Date de naissance	 eese																											
Adresse									 	2.2		<b>1</b>	344	 	21122	CIP.	022				 G.V.	 		1110		2		 2

atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I. A. Sport+. Je souhaite souscrire la garantie I. A. Sport+ qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base de la licence. Je joins un chèque de 15,28 € pour la saison 2024/2025, libellé à l'ordre de MAIF avec inscrit au dos le numéro de sociétaire 4730780 H. J'ai bien noté que la garantie I. A. Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription (date de réception du bordereau par FFN) jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.

Les données à straiglière personnel reciselles per se document sont obligations pour permettre à ALFIE in prise en compte et le authir de rothe demondes alles fant libige de trataments agent pour finalisé de della stan des opérations précentrationals, le passation, le passion et l'audicitier de rots contrait. Au titre de finitiéel légitime, ves données à carocière personnel, calés relations our opérations de précessorption, à le passion de suitables de carocières précentrations que opérations de précessorption, à le passion de suitables de carocières personnel, calés relations de précessorption, à le passion de suitables de carocières de précessor de la carocière de la carocièr

Fait a	Le .			
Signature				
(nacie les milanires ejapatires des escrets est d	11.0000	Sanatant In	made.	



## Formulaire spécifique de contrôle «d'honorabilité»

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport et/ou aux fonctions d'arbitre au sens de l'article L.223-1 du code du sport.

A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

Dans l'hypothèse où le contrôle mettrait en évidence une condamnation incompatible avec les fonctions exercées, une notification me sera adressée, ainsi qu'à la fédération et au club au sein duquel j'exerce comme éducateur ou exploitant ou arbitre. Je serai alors dans l'obligation de quitter mes fonctions. A défaut, une sanction pénale pourra être prononcée en application des articles L. 212-10 et L. 322-4 du code du sport.

J'ai compris l'objet de ce contrôle

Licencié	
Nom de naissance :	Prénom de naissance :
Nom d'usage :	Prénom d'usage :
Vous êtes né(e) en France	
Département de naissance :	Commune de naissance :
Vous êtes né(e) à l'étranger	Arrondissement (si besoin)
Pays de naissance :	Commune de naissance :
Nom de la mère * :	Prénom de la mère* :
Nom du père* :	Prénom du père* :
* données facultatives, elles vous seront potentiellement demandées en rest pas identique à celle qui figure au Répertoire National de l'Identit croisement avec le FIJAIS.	en cas de retour AIA (Aucune Identité Applicable), c'est-à-dire si l'identité transmise é des Personnes Physiques (RNIPP) et qu'il n'est pas possible d'opérer un
	SIGNATURE
Fait à	
Le	LICENCIE



## **QS Sport Mineurs**

### ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par **OUI** ou par **NON**, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton camet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge : ans		
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		













# QS Sport Mineurs - la suite(1)

### ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

Depuis L'année dernière	OUI	NON
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		
Si tu as répondu <b>OUI</b> à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.	voit av	ec











# QS- FFN Mineurs (la suite 2)

Type de Licence	Fournir une attestation du renseignement du questionnaire de santé	Fournir un certificat médical d'absence de contre-indication
Toutes les licences - Compétition - Natation pour tous - Encadrement - Eau libre promotionnelle	Si réponse « NON » à toutes les questions du QS Sports – Mineurs  Si une réponse « OUI » à une question du QS Sports - Mineurs	>>> NON
Compétitions en eau Froide / glacé	Fournir un certificat médical de	e moins de 6 mois + ECG

## ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QS - FFN MINEURS

(à remplir par les personnes exe	erçant l'autorité parentale sur le sportif mineur)
Je soussigné(e) :	
Nom du Club :	
Demeurant ;	
	[Adresse complète]
Atteste sur l'honneur :	
- Avoir répondu NON à toutes les q	uestions du QS - FFN Mineurs.
dont le contenu a été validé par le 0	Cercle de Compétences Médical de la FFN
Fait pour servir et valoir ce que de droit.	
Fait à	[Ville] le

Signature de la personne exerçant l'autorité parentale



## La Licence

2024

- Il est obligatoire de faire signer le formulaire licence auprès de vos adhérents afin que la licence soit validée et que l'assurance soit prise en compte.
- Le formulaire licence doit être imprimé en recto-verso page 1 2 et,3 voire page 4 le cas échéant.
- Ne pas oublier qu'un exemplaire est à archiver dans votre club et que le deuxième est à donner au licencié.

Attention le panier extraNat doit être vide en fin de saison, toutes licences s'y trouvant avant le 25 août vous sera facturées.

Licence	26		Tarifs (€)	
Licerice	25	Part FFN	Part régionale	TOTAL
Compôtition	npétition 11 ans et moins		14	39
Competition	12 ans et plus	37	18	55
Compétition	11 ans et moins	19	12	31
« Estivale »	12 ans et plus	21	14	35
	(16 ans et plus)	10,8	4,2	15
Natation Pour Tous	(15 ans et -)	17,5	9,5	27
Enca	drement	10,8	4,2	15
Eau Libre Pr	omotionnelle	11	4 (club)	15
J'apprends à Nager	/ Aisance Aquatique (a)	12,8	2,2	15
e-Li	cence	10	2 (club)	12
Surlicence « Natation Pour Tous » (b)		2	1	3
Titre de Particip	ation – Découverte	1,5	0,5	2

<sup>(</sup>a) Dispositifs ministériels d'apprentissage "J'apprends à nager" et "Aisance Aquatique"





PARTENAIRE PRINCIPAL







<sup>(</sup>b) Surlicence « Natation Pour Tous » disponible uniquement pour les clubs membres des fédérations affinitaires et/ou membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) ayant conclu une convention spécifique avec la FFN (exemple : FSASPTT)